

**APPEL À PROJETS
REALISATION DE FRESQUE EN CONCERTATION ET PARTICIPATIVES
DANS LA RESIDENCE TOIT ET JOIE – POSTE HABITAT**

5 ARTISTES / 5 RÉSIDENCES

Année 2026

La direction du patrimoine et de la politique de la ville du bailleur social Toit et Joie – Poste Habitat invite des artistes à mener un projet de création artistique partagée dans trois résidences de son patrimoine.

PRÉSENTATION DU GROUPE POSTE HABITAT

Depuis plus de 65 ans, les équipes du Groupe Poste Habitat se consacrent à l'intérêt général avec la mise en œuvre d'un éventail de solutions de logements sociaux pour toutes et tous : logements familiaux en locatif social, accession sociale à la propriété, résidences étudiantes, résidences à caractère très social.

Au service des collectivités locales, de l'État et de La Poste, le groupe Poste Habitat gère plus de 17 000 logements par le biais de ses 4 sociétés : Toit et Joie - Poste Habitat, Poste Habitat Rhône-Alpes, Poste Habitat Provence, Poste Habitat Normandie.

Toit et Joie - Poste Habitat, maison-mère du groupe, accompagne plus de 15 000 familles répartis sur 85 communes d'Ile-de-France.

LA REALISATION DE FRESQUES AU SERVICE DE L'APPROPRIATION DES LIEUX ET AMELIORATION DU CADRE DE VIE

Toit et Joie – Poste Habitat cherche à travers différents formats de chantier à ouvrir la discussion sur la façon dont les habitant.es peuvent contribuer à l'amélioration de leur cadre de vie.

L'intervention de l'artiste s'inscrit ainsi dans ce cadre. L'artiste doit concevoir à travers des ateliers une proposition artistique qui se matérialisera par la réalisation de fresques des supports variés (portes de gaine technique, rampes d'escaliers, murs, etc.). L'artiste intervient sur des lieux d'usages. A travers la collaboration entre l'artiste et les habitant.es, l'objectif visé par le bailleur est l'appropriation des lieux par les habitant.es afin de réduire les usages qui contribuent à la dégradation du cadre de vie. Par ailleurs, la réalisation d'œuvres au sein de la résidence contribue à l'amélioration du cadre de vie.

Pour ce faire, le bailleur a mis en place des ateliers communément dénommés « ateliers de médiation artistique » qui visent à faire participer les habitant.es à la réflexion et la conception de l'œuvre. L'artiste doit ainsi introduire le public cible à son univers artistique et trouver des moyens d'intégrer leurs réflexions et productions à la proposition artistique qu'il fera au bailleur. L'artiste doit pouvoir adapter ces temps de conception, réflexion et réalisation à un public jeune. Par ailleurs, les projets doivent permettre des échanges et des rencontres, des initiations à des pratiques artistiques, mais surtout un partage des engagements, démarches créatives, expertises et imaginaires de chacun·e.

Pour l'année 2026, 5 résidences accueilleront des chantiers artistiques.

- Résidence de Massy (91) / Un artiste sélectionné
- Résidence de Villepinte (93) / Un artiste sélectionné
- Résidence de Garges les Gonesse (95) / Un artiste sélectionné
- Résidence de Maurepas (78) / Un artiste sélectionné
- Résidence du Blanc Mesnil (93) / Un artiste sélectionné

SPECIFICITES DES PROJETS

Massy

Présentation de la résidence

La résidence Toit et Joie – Poste Habitat de Massy est située au 1-15 Allée d'Ajaccio / 1-15 rue d'Alger, 91300.

Elle compte 160 logements. Elle est située en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Contexte

Ce chantier se déroulera sur deux bâtiments de Toit et Joie, 1 et 15 rue d'Alger où nous observons une occupation ponctuelle causant des nuisances sonores aux locataires et des dégradations sur le bâti. Ce projet a été pensé et coconstruit avec le service de prévention et insertion de la Ville de Massy. L'objectif de ce chantier est d'entamer un dialogue à travers ce projet avec les jeunes qui occupent le hall et de sensibiliser ces derniers au respect du cadre de vie. Le projet attendu doit donc intégrer les jeunes à part entière dans la création de la fresque : il est possible de proposer des activités hors les murs, visite de musée, déambulations etc...

Nous travaillerons également l'entente et le vivre-ensemble entre les locataires de l'EPHAD Hibiscus, qui est situé en face de la résidence de Toit et Joie, et les jeunes.

Pour ce faire, trois ateliers de médiation artistique de trois heures sont prévus avant la réalisation des fresques.

Temporalité (en période de vacances scolaires)

- Entre le lundi 20 avril et le jeudi 23 avril : l'artiste mènera 3 ateliers de médiation artistique de trois heures avec les jeunes. Ces ateliers devront impérativement être menés pendant cette période et se faire en après-midi selon les disponibilités des jeunes. En matinée durant cette période, les jeunes seront encadrés par une entreprise d'insertion pour remettre en peinture les cages d'escalier.
- Du Jeudi 23 avril au mardi 28 avril : période de conception de la proposition artistique et validation de la proposition
- Du Mercredi 29 avril au Jeudi 25 avril : réalisation du début de la fresque avec les jeunes. Les jeunes ne participeront à la réalisation des fresques que le mercredi et jeudi sur les derniers temps de vacances scolaires.
- A partir du lundi 4 mai : l'artiste seul termine la réalisation de la fresque

	Lundi 20/04	Mardi 21/04	Mercredi 22/04	Jeudi 23/04	Vendredi 24/04
Matin (8h30-12h00)	Chantier jeune groupe 1				
Pause					
Après-midi (13h30-16h30)	Atelier 1 Groupe 2	Atelier 2 Groupe 2	Chantier jeune groupe 1	Atelier 3 Groupe 2	Chantier jeune groupe 1

	Lundi 27/04	Mardi 28/04	Mercredi 29/04	Jeudi 30/04	Vendredi 01/05 FERIE
Matin (8h30-12h00)	Chantier jeune groupe 1	Chantier jeune groupe 1	Chantier jeunes groupe 1	Participation des jeunes à la peinture artistique Groupe 2	Participation des jeunes à la peinture artistique Groupe 2
Pause					
Après-midi (13h30-17h00)	Chantier jeune groupe 1	Chantier jeune groupe 1	Chantier jeune groupe 1	Participation des jeunes à la peinture artistique Groupe 2	Participation des jeunes à la peinture artistique Groupe 2

Public

- Prioritairement les jeunes qui sont à l'origine de l'occupation des halls
- Les jeunes locataires de Toit et Joie – Poste Habitat, et plus largement les jeunes habitant.es du quartier Opéra de Massy

Accompagnement

L'équipe du pôle de développement social urbain accompagne le projet en assurant une présence sur place régulièrement, en participant à la définition du projet et de ses modalités, en facilitant le lien avec les partenaires locaux et les jeunes.

Attendu technique

- Application d'une couche de primaire avant réalisation de la fresque
- Nettoyage complet du chantier après réalisation
- Application d'un vernis brillant ou mat à la fin du chantier

Dotation et mesures de la fresque

Le projet est financé à hauteur de 8 000 euros TTC. Le projet porte sur deux bâtiments. Chaque bâtiment compte trois surfaces de 3m*2m à peindre et une surface de 6m*3m (exemple en image ci-dessous)

soit 25m² de surface à peindre par bâtiment pour un total d'environ 50m² de fresque. Le support des murs est composé de carrelage de petite taille.

Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnelle du ou de la lauréat·e, la présence artistique sur le terrain du projet avec les habitants·es, les ateliers de création avec les jeunes, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création des œuvres.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail dans la résidence.

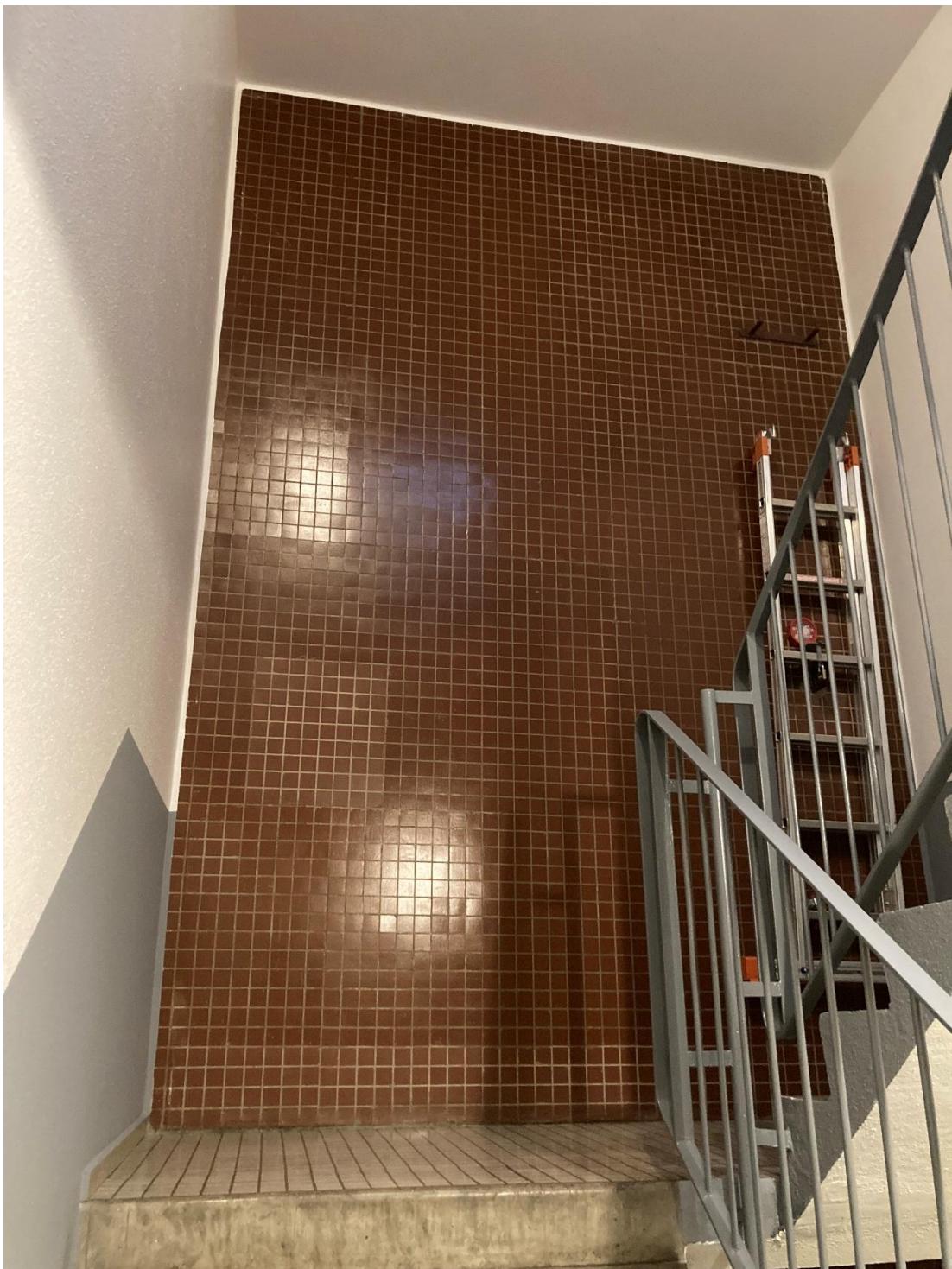
Aucun logement ne pourra être proposé.

(1) Exemple d'un atelier de concertation avec les jeunes



(2) Type de support en cage d'escalier pour la fresque (carrelage au mur)

Avant





Après (fresque réalisée en 2023 sur une cage d'escalier similaire au 3 et 5 rue d'Alger)

Garges les Gonesse

Présentation de la résidence

La résidence Toit et Joie – Poste Habitat de Garges Les Gonesse est située au 2-3-4 Place Germain Soufflot.

Elle compte 139 logements. Elle est située en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Contexte

Depuis 2023, le pôle DSU a réalisé 3 chantiers éducatifs et artistiques sur la résidence. Ces chantiers ont permis à 22 jeunes du quartier d'apprendre l'art de la photographie, et de réaliser des photos qui sont dorénavant exposées de façon permanente à 3 endroits de la résidence :

- Paliers du bâtiment 2
- Paliers du bâtiment 4
- Extérieurs de la résidence (grillages)

Par ailleurs, une fresque a été réalisée sur les espaces extérieurs.

Le dernier chantier ayant eu lieu l'année dernière, nous souhaitons cette année mettre en lumière l'ensemble des expositions.

Le contenu proposé devra contenir les informations suivantes :

- Photos et/ou vidéos des œuvres
- Mise en lumière sur la résidence artistique
- Travail du pôle développement social et urbain sur le long terme et engagement du bailleur social dans les QPV
- Mention des jeunes qui ont découvert une pratique artistique et qui bénéficient d'un exposition
- Partenariat avec le Bureau Information Jeunesse de la ville de Garges

Temporalité

- 2026

Public

- Les locataires de Toit et Joie

Accompagnement

L'équipe du pôle de développement social urbain accompagne le projet en assurant une présence sur place régulièrement, en participant à la définition du projet et de ses modalités, en facilitant le lien avec les partenaires locaux et les locataires.

Dotation

Le projet est financé à hauteur de 6 000,00 euros TTC.

Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnelle du ou de la lauréat·e, la présence artistique sur le terrain du projet et avec les habitants·es, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création des œuvres.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail et les fournitures nécessaires dans la résidence.

Aucun logement ne pourra être proposé.





Maurepas (78)

Présentation de la résidence

La résidence Toit et Joie – Poste Habitat est situé au 1 au 30 rue de la Saône et 3-9 place du Doubs à Maurepas (78310).

Elle compte 290 logements. Elle est située en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Contexte

La résidence Toit et Joie est dotée de huit fresques artistiques réalisées par des artistes reconnus. Ces fresques ont toute fait l'objet d'un travail préalable avec des jeunes de la ville de Maurepas, en collaboration avec le service jeunesse de la ville. En 2026, l'objectif est de valoriser ces fresques et le travail de ces jeunes depuis 2021. Pour ce faire, plusieurs médias sont possibles : photographies, vidéos... La participation d'un groupe de jeunes au projet est obligatoire.

Temporalité (en période de vacances scolaires)

- Période à définir avec l'artiste choisi, peut être réalisé la première semaine de juillet.

Public

- Prioritairement les jeunes qui ont déjà réalisé un projet artistique avec Toit et Joie (sélectionné par le service jeunesse de la ville)

Accompagnement

L'équipe du pôle de développement social urbain accompagne le projet en assurant une présence sur place régulièrement, en participant à la définition du projet et de ses modalités, en facilitant le lien avec les partenaires locaux et les jeunes.

Attendu technique

- Un livrable qualitatif (papier, images ou vidéos...), avec prise en main facile pour un groupe de 4 à 8 jeunes de 15-25 ans, diffusable aux habitants et à la commune de Maurepas. Le projet doit mettre en valeur le travail artistique réalisé au sein de la résidence avec les jeunes du quartier des friches.

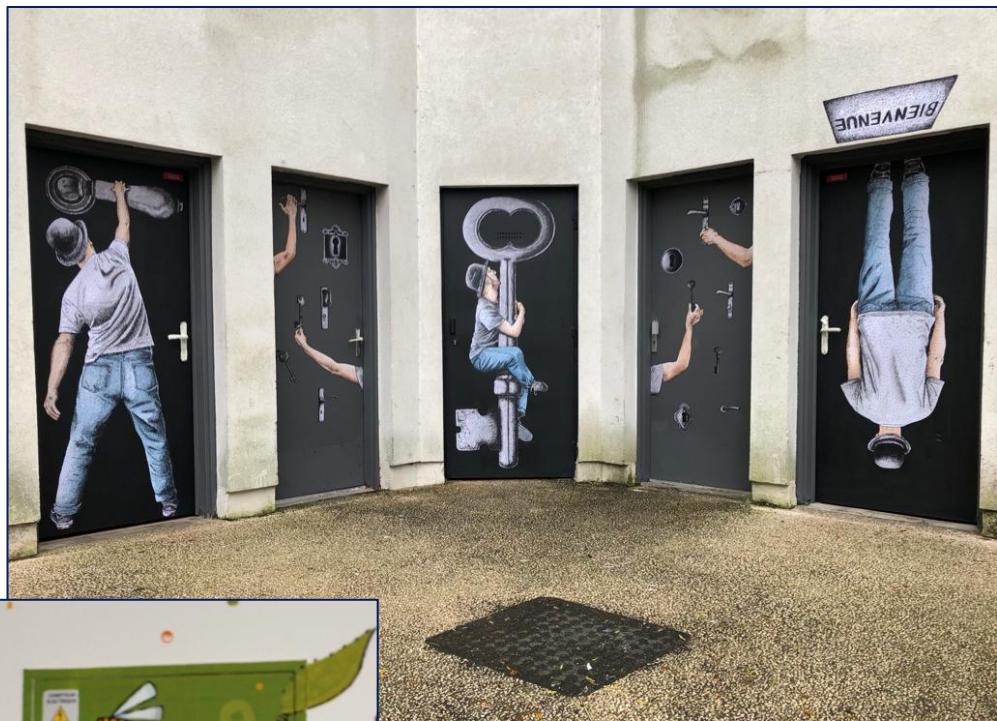
Dotation et mesures de la fresque

Le projet est financé à hauteur de 3 000 euros TTC.

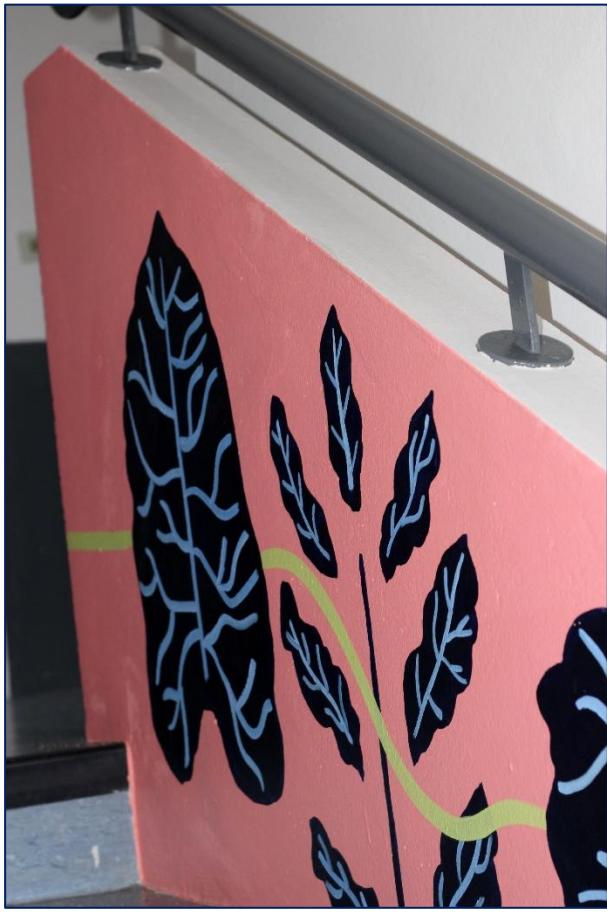
Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnelle du ou de la lauréat·e, la présence artistique sur le terrain du projet avec les habitants·es, les ateliers de création avec les jeunes, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création de l'œuvre.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail dans la résidence.

Aucun logement ne pourra être proposé.



Fresques rue de la Saône



Fresques rue de la Saône

Villepinte

Présentation de la résidence

La résidence Toit et Joie – Poste Habitat de Villepinte est située au 9-15 avenue Salvador Allende / 2-8 avenue Jacques Duclos.

Elle compte 97 logements. Elle est située en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Contexte

Ce chantier s'inscrit dans la volonté du bailleur d'améliorer les espaces communs de la résidence et de faciliter l'appropriation des lieux par les locataires.

En 2025, les portes des gaines techniques ont été repeintes, et un artiste a réalisé des œuvres, en concertation avec des jeunes du quartier, sur la moitié de la résidence.

Cette année, nous souhaitons poursuivre ces embellissements en réalisant des fresques sur les portes des gaines techniques de la deuxième partie de la résidence.

Le chantier se situe au niveau du 9-15 avenue Salvador Allende. Nous avons au total :

- 4 portes par bâtiments (1 porte par étage et 1 porte au rez-de-chaussée)
- 4 bâtiments
- Soit 16 portes de 1,5 mètres de large sur 2,5 mètres de long.

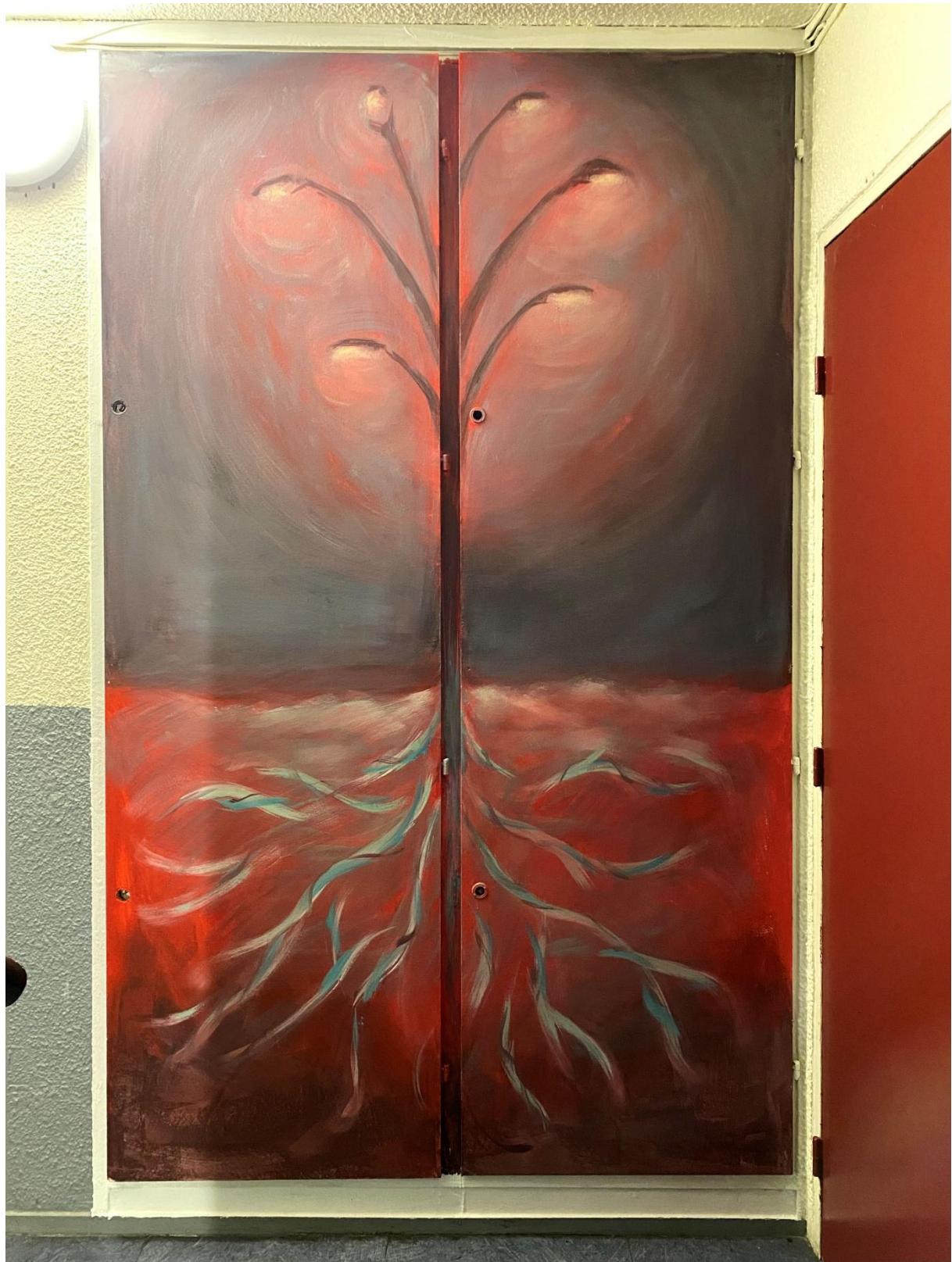
Le projet sera réalisé avec 8 jeunes du quartier. L'artiste devra travailler à une méthodologie pour intégrer les jeunes à la conception de la fresque et la réalisation.





Photos des œuvres du chantier précédent





Temporalité

- 5 ateliers (une demi-journée par atelier) de médiation avec les jeunes
- Travail sur la proposition artistique par l'artiste seul : 2 semaines
- Peinture des œuvres par l'artiste et les jeunes : une semaine à temps complet

La date de démarrage du chantier est à définir par la suite mais plusieurs dates sont envisagées :

- 13 avril 2026
- 27 avril 2026
- 04 mai 2026
- 11 mai 2026

Public

- Les jeunes locataires de Toit et Joie – Poste Habitat, et plus largement les jeunes habitant.es du quartier

Accompagnement

L'équipe du pôle de développement social urbain accompagne le projet en assurant une présence sur place régulièrement, en participant à la définition du projet et de ses modalités, en facilitant le lien avec les partenaires locaux et les jeunes.

Dotation

Le projet est financé à hauteur de 7 000 euros TTC.

Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnelle du ou de la lauréat·e, la présence artistique sur le terrain du projet et avec les habitants·es, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création des œuvres.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail et les fournitures nécessaires dans la résidence.

Aucun logement ne pourra être proposé.

Le Blanc Mesnil

Présentation de la résidence

La résidence Toit et Joie – Poste Habitat du Blanc Mesnil est située au 1-7 allée de la Nation. Elle compte 70 logements. Elle est située en quartier prioritaire de la politique de la ville.

Contexte

La résidence Toit et Joie comporte un parking souterrain. L'entrée du parking est fréquemment utilisée dans le cadre de regroupement illicite par les jeunes du quartier.

Afin de pallier cette problématique, nous souhaitons cette année :

- D'une part, réhausser ce muret afin de rendre plus difficile les attroupements
- D'autre part, réaliser une fresque sur les deux côtés du muret

La création de la fresque devra intégrer un volet insertion en faisant participer des jeunes du quartier. 5 ateliers de concertation seront menés par l'artiste. L'artiste devra réfléchir à la manière d'intégrer les jeunes à la création.

Temporalité

- Après les travaux de réhaussement du mur
- Vacances de printemps pour les ateliers avec les jeunes

	Lundi 20/04	Mardi 21/04	Mercredi 22/04	Jeudi 23/04	Vendredi 24/04
Matin (8h30-12h00)					
Pause					
Après-midi (13h30-17h00)	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5

Public

- Les locataires de Toit et Joie

Accompagnement

L'équipe du pôle de développement social urbain accompagne le projet en assurant une présence sur place régulièrement, en participant à la définition du projet et de ses modalités, en facilitant le lien avec les partenaires locaux et les locataires.

Dotation

Le projet est financé à hauteur de 10 000 euros TTC.

Cette dotation comprend le temps de recherche et de création personnelle du ou de la lauréat·e, la présence artistique sur le terrain du projet et avec les habitants·es, les droits de diffusion et les frais techniques afférents à la création des œuvres.

Toit et Joie – Poste Habitat prend en charge la coordination, l'accompagnement et la communication autour du projet, et met à disposition un espace de travail et les fournitures nécessaires dans la résidence.

Aucun logement ne pourra être proposé.

Dimensions : 7 mètres de long





TOIT ET JOIE / SA HLM

82 rue Blomet - 75731 Paris Cedex 15
Tél. : 01 40 43 59 00 - Mail : esh@toitetjoie.com
Société Anonyme au capital de 12 040 000 € - 572 150 175 - RCS Paris

CANDIDATER

L'appel à projet s'adresse aux artistes professionnel·les, seul·es ou formé·es en collectif, compagnie ou association de toutes les disciplines artistiques, pouvant témoigner d'un parcours professionnel et d'une expérience de travail avec des publics (habitant·es ou groupes constitués).

Les candidatures sont à déposer via un formulaire en ligne avant le 15 mars 2026, disponible à l'adresse suivante :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdVz2SJWwiM8WiXkRAF5ASgGXrw-oujtA8jmHfXsV1AYAhqoQ/viewform?usp=publish-editor>

Le dossier comprend des informations sur les projets réalisés du ou de la candidat·e (CV, portfolio, ou dossier de présentation), un texte de présentation du projet artistique du ou de la candidat·e, ainsi que de sa proposition de travail aux publics ciblés par Toit et Joie – Poste Habitat. Toute candidature effectuée avec des informations incomplètes ou erronées sera refusée. L'envoi d'un dossier de candidature implique l'acceptation sans réserve par les candidat·es de toutes les conditions énoncées dans le présent appel à projet.

DÉSIGNATION DE L'ÉQUIPE OU DE L'ARTISTE LAURÉAT·E

Tous les dossiers seront examinés et une pré sélection de six à dix dossiers sera réalisée par la direction du patrimoine de Toit et Joie – Poste Habitat. À l'issue de cette présélection, qui aura lieu le 23 mars, les candidat·es retenu·es seront invité·es à venir présenter leur projet devant un jury composé de représentant·es de Toit et Joie – Poste Habitat.

Les entretiens auront lieu le 23 mars 2026. Le jury sera présidé par le pôle de développement social urbain et Patricia Guérin, directrice de la culture de Toit et Joie – Poste Habitat.

CRITÈRES DE PRÉ SÉLECTION DES DOSSIERS (16 mars 2025)

L'artiste pourra lors de son passage en jury se positionner sur une ou plusieurs résidences.

Le jury évaluera les propositions sur les critères suivants :

- Complétude du dossier
- Adaptation du dossier au projet ciblé

CRITÈRES DE SÉLECTION DES QUATRE LAUREAT·ES (23 mars 2026)

Le jury sera attentif aux éléments suivants pour les chantiers de Massy, Villepinte, Le Blanc Mesnil :

- Expériences de projets du ou de la candidat·e auprès de publics diversifiés, en dehors d'un cadre scolaire ;
- Proposition du contenu des ateliers de médiation artistique, incluant la réflexion sur comment inclure les jeunes dans la définition de la proposition artistique ;
- Réflexion sur comment en fonction du support de la fresque et de l'environnement l'univers de l'artistique s'intégrera dans l'habitat.

Le jury sera attentif aux éléments suivants pour les projet de Garges et Maurepas :

- Expérience du ou de la candidat·e dans des projets de mise en valeur d'œuvres d'art
- Pertinence du support proposé

ENGAGEMENTS DU OU DE LA LAURÉAT·E

Le ou la lauréat·e s'engage à :

- Travailler en collaboration avec les équipes de Toit et Joie – Poste Habitat afin de faire évoluer sa proposition artistique ;
- Assurer une présence effective sur le terrain du projet.

CALENDRIER

Ouverture de l'appel à candidature : 16 février 2026

Clôture de l'appel : 15 mars 2026 à 23h59

Comité de pré-sélection des dossiers : 16 mars 2026

Annonce des candidat.es pré-sélectionnées : 18 mars 2026

Comité de sélection des lauréats : 23 mars 2026

Annonce des lauréat.es : le 24 mars 2026

CONTACTS

Annabel COZON

Responsable du développement social urbain

Direction du patrimoine de Toit et Joie – Poste Habitat

Téléphone : 01 40 43 44 92 - Téléphone : 07 79 82 30 80

annabel.cozon@toitetjoie.com

Joachim CHATAIN

Chargé de projet développement social urbain

Direction du patrimoine de Toit et Joie – Poste Habitat

Téléphone : 06 14 43 44 81

joachim.chatain@toitetjoie.com

Jean SOREAU

Chargé de projet développement social urbain

Direction du patrimoine de Toit et Joie – Poste Habitat

Téléphone : 06 65 74 48 67

jean.soreau@toitetjoie.com